



mur de soutainement et ruissellement des eaux de pluie

Par **Iodor**, le **12/04/2011** à **10:32**

bonjour. mon voisin a construit en dessus ma propriété et son mur de soutainement en pierres sèches s'est écroulé avec les fortes pluies; de ce fait lorsqu'il pleut très fort je recois toute son eau et cela m'emporte tout le gravier de ma cour; que dois-je faire. merci

Par **fra**, le **12/04/2011** à **11:11**

Bonjour,

La règle veut que le fonds situé au dessous ait vocation à recevoir les eaux de pluie du fonds situé au dessus.

Ici, il s'agit d'un accident et, une fois le mur réparé, je pense que ce ruissellement cessera. Qu'en était-il avant qu'il ne s'écroule ?

Rapprochez vous de votre voisin pour savoir sous quel délai, il compte réparer, étant, sans doute, assuré pour ce type de sinistre.